

La baisse prévue par le canton reste d'actualité

FISCALITÉ Réagissant à l'annonce d'un taux d'imposition minimum de 15% sur le bénéfice des grandes entreprises, Anne-Caroline Graber voulait connaître l'impact pour le canton. Il n'entend pas modifier sa stratégie.

PAR PHILIPPE OUDOT

A l'avenir, les multinationales devraient aussi payer des impôts dans tous les pays où elles réalisent une partie de leur chiffre d'affaires, et cela même si elles n'y sont que peu présentes physiquement. C'est l'une des conséquences de l'accord signé par les ministres des Finances du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) en juin dernier. Ils se sont en effet engagés à introduire, au niveau mondial, un taux d'imposition minimum de 15% sur les bénéfices des grandes entreprises. Dans la foulée de cet accord, pas moins de 130 pays, dont la Suisse, se sont entendus pour créer un régime fiscal planétaire pour les grands groupes. Certes, relevait Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville) par voie d'interpellation, l'application de cet accord prendra sans doute encore du temps, mais «il ne manquera pas de déployer quelques effets sur la fiscalité des entreprises des cantons». Sachant que le taux d'imposition des entreprises du canton de Berne est l'un des plus élevés en Suisse (près de 20%), celui-ci devrait être moins impacté que d'autres. Certains ont en effet des taux d'imposition nettement inférieurs.

Quel impact?

Elle voulait toutefois savoir comment le Conseil exécutif évaluait «les conséquences de ce nouveau régime fiscal sur l'économie et la fiscalité des



Les multinationales devront davantage passer à la caisse. ARCHIVES-KEYSTONE

entreprises du canton». Si des taux d'imposition minimaux devaient effectivement être instaurés à l'échelle planétaire, le gouvernement estime que la compétitivité entre les places économiques se fera «sur la base d'autres critères, fiscaux ou non, que celui du niveau d'imposition du bénéfice des entreprises». D'ailleurs, avec les cantons, les communes et les milieux économiques et scientifiques, la Confédération est en train de plancher sur les moyens de garantir l'attrait de la place économique suisse.

Anne-Caroline Graber demandait aussi si, avec ce projet de

nouveau régime fiscal mondial, le Conseil exécutif espérait se soustraire davantage à la concurrence fiscale inter-cantonale, s'agissant de l'imposition du bénéfice des entreprises. Eh bien, non, tranche-t-il d'emblée. Il rappelle en effet sa volonté de réduire le niveau d'imposition du bénéfice pour être compétitif par rapport aux autres cantons. Il entend en effet réduire ce taux à 16,37% en plusieurs étapes.

Taux trop élevé

L'élue neuvevilloise voulait aussi savoir si des entreprises avaient effectivement renoncé

à établir leur siège dans le canton en raison du taux d'imposition trop élevé du bénéfice des entreprises. «Depuis quelques années, beaucoup moins de grandes entreprises viennent s'implanter en Suisse, et le canton ne fait pas exception», indique le gouvernement.

Tout en relevant que ce phénomène s'explique principalement par l'évolution de l'environnement des marchés cibles, «on ne peut toutefois pas nier que le taux d'imposition du canton sur les bénéfices des sociétés, qui est le plus élevé de Suisse, soit aussi dissuasif».

SANTÉ

Nouvelle campagne de dépistage des IST

Juragai, le planning familial Jura, le Groupe SIDA Jura et l'Aide suisse contre le sida ont lancé lundi une campagne de dépistage pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH). Le nombre de diagnostics d'infection sexuellement transmissible (IST) bactériennes comme la syphilis, la gonorrhée et/ou la chlamydia est en hausse constante. Aujourd'hui en Suisse, ils sont encore environ 2000, soit près d'un sur quarante, à vivre avec le VIH sans le savoir. Plus largement, ils sont même un sur cinq à vivre avec au moins une IST sans le savoir. Durant tout le mois de novembre, il sera possible de se faire dépister sur rendez-vous dans les centres de santé sexuelle de Delémont, Porrentruy, Tavannes et Bienne. Trois actions de dépistage sans rendez-vous sont proposées: vendredi 12 novembre à Juragai de 19h à 22h, à Delémont; lundi 22 novembre de 17h à 19h au Groupe SIDA Jura, à Delémont; samedi 27 novembre de 10h à 14h, au centre de santé sexuelle - planning familial de Delémont. **C-MPR**

NODS

Air C Chasseral expose

Samedi prochain, le club d'aéromodélisme local expose son savoir voler à la Halle de gymnastique de Nods pour fêter ses cinq ans d'existence. Tout un chacun rêve de devenir oiseau et de voir les choses de haut. Les membres du club d'aéromodélisme Air C Chasseral du président, Pascal Studer, ont concrétisé leurs envies au moyen de modèles dits «réduits», même s'ils n'ont parfois plus grand-chose à envier aux machines volantes à pilote humain embarqué. Le club gère une place de vol près de la piste automobile de Lignières, il envoie dans les airs des planeurs et des maquettes à moteur en vol libre. Ce samedi, les curieux pourront voir la panoplie volante complète du club, dont un Gee Bee R3 sportif américain à l'échelle 1:2,5 de 2m90 d'envergure (photo Bernard Schindler). Comparé aux 7m50 de l'original de 1931 fabriqué dans le Massachusetts, on est dans le format XXL. Mais il est possible, voire recommandé, de commencer plus modestement, il existe des modèles performants pour quelques centaines de francs. Samedi 13 novembre à la halle de gym de Nods de 10h à 22h, masque Covid obligatoire, une quarantaine de modèles seront exposés. Une cantine permettra de se sustenter. **BS**



Mariage pour tous: les Eglises ouvrent le dialogue

UNION Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont tenu récemment à Zollikofen, un Synode de réflexion autour de la question du mariage religieux. Un premier jalon pour les délégués qui se prononceront sur la question en 2022.

Cultiver les discussions et les débats autour de la question du mariage religieux pour toutes et tous est une priorité du Conseil synodal (exécutif) des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. «Il est très important que la thématique puisse être discutée ouvertement en paroisse et dans les différents arrondissements ecclésiastiques, sous la forme d'exposé, de tables rondes, de soirées de films ou encore d'expositions», a souligné Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal, en conclusion du Synode de réflexion sur le mariage religieux pour tous.

Cette volonté a également été appuyée par Matthias Zeind-

ler, responsable du Service théologie des Eglises Berne-Jura-Soleure: «Notre église est équipée pour la diversité d'opinions. Avec une grande diversité de points de vue, nous avons une obligation d'unité, ce qui fait que nous avons également une obligation de dialogue.» Il s'est dit très satisfait du déroulement de la journée: «Nous avons fait ce qu'une Eglise doit faire. C'est pourquoi les discussions ont pu se faire de manière très harmonieuse.»

Avis contrastés

Invités à ce Synode de réflexion: Roland Weber, coprésident de Zwischenraum (orga-

nisation de chrétiennes et chrétiens homosexuels) et Marc Jost, secrétaire général du Réseau évangélique suisse (RES). Le premier a souligné l'importance de discuter de manière posée afin de favoriser les discussions constructives: «Je trouve que l'Eglise est sur le bon chemin, il règne un bon esprit. Le chemin est tout sauf une balade du dimanche, il a été et sera encore long.» Pour lui, il est important de laisser le temps à chacune et chacun de réfléchir à la question. Le second a également été marqué par l'ouverture des discussions qui ont permis de développer des points de vue qui ne se rencontrent que très

rarement. Il a plaidé pour une différenciation liturgique en cas de mariage entre couples hétérosexuels et homosexuels en précisant qu'il n'a, par cette proposition, aucunement l'intention de rabaisser les hommes et les femmes attirés par des personnes du même sexe.

Liberté pastorale

En cas d'acceptation par le Synode du mariage religieux pour toutes et tous, les pasteurs qui ne seraient pas à l'aise avec la démarche ne seraient pas contraints de le faire, comme c'est le cas sur d'autres sujets. Ils pourront faire appel à un collègue qui se chargera de la célébration.

Cette liberté de conscience des pasteurs garantie par le règlement ecclésiastique des Eglises Berne-Jura-Soleure ne se veut en aucun cas discriminatoire envers les personnes de même sexe qui souhaiteraient s'unir. La nécessité d'améliorer l'inclusion et l'acceptation des couples de même sexe au sein de l'Eglise a également été au centre des discussions. Pour un député, les rencontres personnelles ont un grand rôle à jouer pour faire évoluer les choses de manière positive. Un autre membre a relevé qu'il faut du temps pour se pencher sur ces thèmes, encore nouveaux pour beaucoup. Pour rappel, ces discussions

font suite à la votation du 26 septembre où la majorité du peuple suisse s'est exprimé en faveur de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe. Cette question avait déjà été abordée en 2019 par l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) - aujourd'hui Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) - qui s'est prononcé par 49 voix contre 11 en faveur de cette même ouverture. A noter encore que des bénédictions de partenariat de couple de même sexe sont possibles depuis 1999 au sein des Eglises Berne-Jura-Soleure.

NICOLAS MEYER/PROTESTINFO